

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	130 (1985)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Notre armée a-t-elle encore un effet dissuasif sans armes atomiques?
<b>Autor:</b>	Brunner, Dominique
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-344604">https://doi.org/10.5169/seals-344604</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Notre armée a-t-elle encore un effet dissuasif sans armes atomiques ?**

par le lieutenant-colonel EMG Dominique Brunner

La question que soulève le titre de cet exposé ne date, évidemment, pas d'aujourd'hui. Elle s'est posée dès l'avènement de l'âge nucléaire et elle a vite été perçue par les responsables – politiques et militaires – de notre défense nationale, ainsi que par une partie non négligeable du public, comme question d'une portée décisive. Cela ne saurait surprendre vu l'importance de la dissuasion pour tout pays et pour toute armée, mais en particulier pour la Suisse. La neutralité permanente et armée de la Suisse implique la dissuasion, bien plus, une dissuasion efficace constitue l'objectif de la neutralité dans l'intérêt non seulement du pays neutre, mais encore, pour reprendre les termes de la déclaration des puissances du 20 novembre 1815, «dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière». Si, dans les circonstances de l'ère nucléaire, l'absence d'un armement atomique privait notre armée de toute qualité dissuasive, la neutralité helvétique perdrat son sens traditionnel et ne se justifierait plus! A l'instar de la Belgique, dont la neutralité fut foulée aux pieds tant en 1914 qu'en 1940 par une Allemagne que l'armée belge, en dépit de la vaillance dont elle fit preuve de 14 à 18, n'intimidait pas, la Suisse devrait chercher refuge au

sein d'une Alliance, donc de l'OTAN dont une des raisons d'être fut précisément et demeure le souci de ses membres dépourvus d'armes nucléaires de bénéficier du parapluie nucléaire de l'allié américain. A moins, évidemment, qu'on ne choisisse la voie d'un armement nucléaire national comme l'a fait la France. Cela lui permit, sous de Gaulle en tout cas, de se soustraire à l'organisation militaire intégrée et d'afficher une grande indépendance à l'endroit des Alliés et du chef de file, les Etats-Unis, en particulier.

## **Le débat sur un armement nucléaire suisse des années 50 et 60**

On y a songé chez nous il y a plus de vingt ans, sans se livrer à des préparatifs sérieux, il est vrai. Mais les prises de positions, notamment de personnalités militaires, au cours des années 50 en faveur d'un armement nucléaire suisse ou, tout au moins, d'un examen sérieux de cette option susciterent un débat parfois passionné. Nos discussions sur cette question coïncidant avec la première grande mobilisation de foules impressionnantes sous le drapeau antinucléaire, d'abord en Angleterre, on ne s'étonnera pas

qu'elles aient prêté à conséquence sur le plan politique.

Une première initiative fut lancée qui exigeait une disposition constitutionnelle interdisant à la Suisse la possession d'armes atomiques. Il est intéressant de noter qu'à l'époque, fin des années 50 (1958), 35 personnalités du parti socialiste, dont les futurs conseillers fédéraux Tschudi et Ritschard, prirent publiquement position contre cette initiative «antiatomique» et confirmèrent en toute forme le droit de la Suisse neutre de se procurer les armes qu'il lui faudrait pour préserver son intégrité et son indépendance. On est loin, pour ce qui est du parti socialiste, de cette époque où ses grandes figures s'opposaient ouvertement et avec force aux menées des gauchistes, pacifistes et autres gens éventuellement bien intentionnés, mais certainement mal informés. A l'époque le parti ne soutint pas cette initiative, mais lui opposa une initiative bien plus modérée, qui ressemblait à une politique à la Ponce Pilate, puisqu'elle ne se prononçait pas pour ou contre un armement nucléaire de la Suisse, mais demandait qu'on soumit au vote populaire une éventuelle décision d'équiper notre armée d'armes atomiques. Cette initiative, soumise au peuple le 26 mai 1963, fut rejetée vigoureusement par le souverain tout comme la première initiative, celle des pacifistes et communistes – ils sont parfois identiques –, l'avait été le 1<sup>er</sup> avril 1962. Notons en passant que la Suisse est et demeure le seul pays au

monde où le peuple a été appelé à se prononcer sur la question d'un armement atomique, et que ce peuple a par deux fois dit non aux tentatives visant à empêcher ou à entraver un éventuel armement dans ce sens.

Quoi qu'il en soit, la bataille politique qui fit rage fin des années 50 et au début des années 60 et qui aboutit au sanctionnement de la liberté d'action du gouvernement et du parlement à ce sujet resta sans conséquence, le Conseil fédéral ne considérant jamais sérieusement cette option au cours des années 60 et s'empressant de signer, en 1969, le traité, conclu par les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne en 1968, sur la non-prolifération des armes nucléaires.

### **On découvre les limites de la dissuasion nucléaire**

Mais la question demeure: notre armée a-t-elle encore un effet dissuasif sans armes atomiques? Même des gens intelligents pouvaient, dans l'après-guerre immédiat, être tentés de répondre par la négative. Que savait-on de l'arme nucléaire? Tout juste que deux villes japonaises avaient été réduites en cendres et en décombres les 6 et 8 août 1945 par deux bombes dont chacune avait produit à peu près les mêmes résultats que le bombardement de Tokyo, la même année, effectué par des centaines de bombardiers lourds lançant des bombes classiques. Cela ne pouvait manquer de frapper non seulement le grand public, mais encore

tous les gens quelque peu réfléchis. Aussi même des gens mieux informés aux Etats-Unis purent-ils penser que la menace monstrueuse que représentaient ces nouvelles armes – et il faut remarquer qu'on n'en était qu'au début d'une évolution technique qui devait par la suite conduire à la mise au point d'armes dont la puissance nominale correspond à 1000 fois la puissance explosive des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki – pourrait mettre fin aux grands conflits armés une fois pour toutes.

La prise du pouvoir par les Soviétiques dans les pays de l'Europe de l'Est au mépris de la volonté populaire, qui s'était manifestée notamment en Hongrie contre les communistes et qui devait porter au pouvoir en Tchécoslovaquie un gouvernement à majorité noncommuniste, cette imposition du régime calqué sur celui de Staline en Russie aurait évidemment pu d'emblée dissiper tout malentendu. Car l'URSS ne détenait à l'époque pas d'armes nucléaires, sa première explosion qui témoignait de son aptitude à mettre au point une panoplie de ce genre date de 1949, donc après le coup d'Etat qui mit en place les communistes en Tchécoslovaquie en février 1948 et après le blocus de Berlin par lequel ses auteurs pensaient pouvoir s'emparer, sans tirer un coup de feu, de l'ancienne capitale du Reich. A plus forte raison la guerre de Corée, déclenchée par la Corée du Nord, armée et instruite par les Soviétiques, aurait dû ouvrir à tout le monde les

yeux sur une réalité de l'âge nucléaire, c'est-à-dire la portée certaine, mais limitée, de la dissuasion nucléaire. Il faut souligner que les Américains détenaient en juin 1950, lorsque les Coréen communistes déferlèrent sur la Corée du Sud, encore leur monopole nucléaire, les Soviétiques n'acquérant la capacité d'attaquer avec des armes nucléaires les alliés européens des Etats-Unis que quelques années plus tard, et celle de frapper sûrement le territoire américain qu'à partir de 1956/57.

L'exemple coréen était concluant, même si l'attitude soviétique au moment de l'agression communiste ait prêté à confusion et que le rôle exact joué par le Kremlin demeure obscur. A ce sujet, Raymond Aron écrivait dans son grand ouvrage *République Impériale. Les Etats-Unis dans le monde 1945-1972*: « Bien que, pour l'essentiel, les événements de juin 1950 soient connus, certains points demeurent obscurs (seules les archives du Kremlin pourraient les éclairer). La diplomatie américaine porte une responsabilité partielle dans l'agression nord-coréenne: le discours de Dean Acheson, qui mettait la Corée du Sud en dehors de la ligne de défense américaine, risquait de transmettre au Kremlin un message qui prêtait à une fausse interprétation. Le retrait des troupes américaines sans garantie d'équilibre entre les armées des deux Corées créait un vide: celle du Nord pouvait ne pas résister à la tentation de le remplir. Une fois cette responsabi-

lité politique admise, la décision du Président soutient l'épreuve du révisionnisme: sans intervention américaine, la Corée eût été unifiée sous un régime communiste; la République que les Nations Unies reconnaissaient et dont elle contrôlait les élections eût disparu (la Corée du Nord refusait l'entrée aux représentants de l'Organisation), victime d'une agression au sens le plus cru du terme. La défaite, spectaculaire, eût dévalorisé la garantie américaine, aggravé le climat de peur. Avantages et inconvénients de l'intervention et de l'abstention comparés, la balance continue de pencher du côté de l'intervention.

»En revanche, les dirigeants américains commirent des erreurs dans la conduite de la campagne et peut-être dans l'interprétation des événements ainsi que des intentions de leur rival. Au début de janvier 1950, ils envisageaient de reconnaître le gouvernement de la Chine populaire. Le State Department avait publié un livre blanc, qui commentait avec sévérité les faiblesses du gouvernement de Tchang Kaï-chek et annonçait l'abandon du parti vaincu dans la guerre civile. Les Etats-Unis surprisent à coup sûr les hommes du Kremlin en se battant pour la Corée après avoir refusé de se battre pour la Chine. Ils surprisent probablement aussi Mao Tsé-toung en répliquant à l'avance des armées nord-coréennes par l'interposition de la VII<sup>e</sup> flotte entre le Continent et Formose. Simultanément, Truman et ses conseillers décidaient d'envoyer

une mission en Indochine pour estimer les besoins du corps expéditionnaire français et accroître l'aide déjà donnée. La diplomatie, élaborée en quarante-huit heures, entre le 25 et le 27 juin 1950, se fondait en apparence sur l'hypothèse d'une entreprise unique, commandée de Moscou, à laquelle participait le régime de Pékin. Que les différents partis communistes, à cette époque, aient reçu les mêmes directives de Moscou et qu'ils les aient suivies, la formule était vraie ou proche de la vérité. Jamais la représentation d'une conspiration mondiale, dont les fils, tissés à Moscou, se ramifiaient à travers le monde entier, ne ressemble autant à la réalité que durant les dernières années du stalinisme. Même en 1950, elle ne coïcidait pourtant pas entièrement avec les faits. Les négociations de Mao Tsé-toung à Moscou s'étaient prolongées plusieurs semaines. Hô Chi Minh, fidèle de Moscou, agissait aussi et peut-être surtout en patriote vietnamien; il n'aurait pas refusé, en 1946, un accord transitoire avec la France.»

### **L'arme nucléaire n'a pas empêché la guerre classique – elle est néanmoins indispensable**

Depuis, les événements aidant, la portée limitée de la dissuasion nucléaire a été largement reconnue: entre 1945, fin de la dernière guerre mondiale, et les années 80, plus de 150 conflits armés ont été livrés, lesquels tombaient sous la définition

de la guerre que nous devons à Gaston Bouthoul: une lutte sanglante et armée entre groupes organisés. Ces innombrables guerres, civiles ou inter-étatiques, ont fait quelque 11 millions de morts, sans parler des blessés ou des dommages matériels qu'elles causent. Certes, la Deuxième Guerre mondiale a fait quelque 50 millions de morts, mais un cinquième de ce montant macabre devrait suffir à rendre pensifs ceux qui, dans les régions privilégiées comme l'Europe où la paix règne depuis 40 ans, tendent à penser que la guerre est un accident que l'on peut aisément écarter du parcours des peuples. Ils sont les bénéficiaires de la dissuasion nucléaire, souvent sans le savoir ou vouloir le reconnaître.

Autrement dit, après avoir signalé les limites de son efficacité, nous insistons sur les possibilités de la dissuasion nucléaire, sur les avantages certains qu'elle offre aux Nations et qu'elle a offerts à l'Europe en particulier depuis 40 ans, contribuant essentiellement à lui assurer une des plus longues périodes de paix qu'elle ait connues.

L'histoire de l'après-guerre a bien vite mis en évidence le fait que si l'arme nucléaire s'avérait appropriée pour écarter le risque de la grande guerre, notamment de conflit direct entre les deux Grands, fait tout de même digne d'être apprécié à sa juste valeur vu les conséquences d'un nouvel affrontement à l'échelle mondiale et les nombreuses raisons de recourir aux

armes pour régler les différends opposant les deux Grands et leurs alliés au cours des dernières 40 années, la bombe ne pouvait éliminer la guerre tout court. Celle-ci se poursuivait, au contraire, dans les régions n'étant pas directement affectées par l'influence de l'arme nucléaire.

La question de l'efficacité dissuasive d'une armée non nucléaire n'a, dans l'essentiel du monde, pas été ressentie comme question d'actualité. La question s'est posée et se pose là où la dissuasion nucléaire s'est de toute évidence manifestée directement, c'est-à-dire en Europe. Et comme nous sommes situés en Europe et que nous ne faisons partie d'aucune alliance, ni n'avons décidé de nous doter d'armes nucléaires en propre, elle se pose effectivement et continue de se poser pour l'Etat neutre que nous sommes.

## **Qu'est-ce que la dissuasion ?**

Il faut d'abord définir la notion de dissuasion. Le général Beaufre a défini la dissuasion dans son ouvrage, paru en 1964, *Dissuasion et Stratégie*, livre effectivement fondamental et indispensable pour la compréhension du phénomène dissuasion à l'ère nucléaire. Beaufre a écrit: «La dissuasion vise à empêcher une Puissance adverse de prendre la décision d'employer ses armes, ou plus généralement d'agir ou de réagir en présence d'une situation donnée, par l'existence d'un ensemble de dispositions constituant une menace suffisante. C'est donc un résultat

psychologique que l'on recherche par le moyen d'une menace. Ce résultat psychologique procède de la combinaison d'un calcul comparant le risque couru avec l'enjeu et la crainte produite par les risques et les inconnues du conflit. Le calcul relève de l'étude de données matérielles. La crainte naît de facteurs psychologiques complexes d'ordre politique, social, moral, etc. Ces facteurs sont souvent liés au calcul matériel, mais parfois indépendants de lui. Les données matérielles et les facteurs psychologiques constituent donc les deux aspects complémentaires de la dissuasion.» La complexité, il me semble, du phénomène de dissuasion est remarquablement mise en évidence par cette formulation.

Il apparaît immédiatement que dissuasion ne peut pas signifier uniquement dissuasion nucléaire. Car dissuasion nucléaire sous-entend risque d'engagement d'armes atomiques. Or, engagement d'armes atomiques est synonyme de destructions graves et inévitables. Beaufre a écrit: «La base de la dissuasion nucléaire, c'est la certitude des destructions qu'entraînerait l'emploi de ces armes, puisque l'on ne peut s'en protéger que de façon très incomplète. L'arme nucléaire représente donc une *capacité de destruction* d'une échelle suffisamment large pour qu'on ne puisse ni la négliger ni douter des ravages considérables qu'elle ne manquerait pas de produire. C'est cette menace de destruction qui crée la dissuasion à cause de la valeur certaine du risque qu'elle comporte.»

S'il n'existe qu'une seule grande puissance nucléaire, si le monopole nucléaire subsiste et si cette puissance était décidée et en mesure d'utiliser la menace d'emploi de l'arme nucléaire pour imposer sa volonté dans les conflits même mineurs, il n'y aurait effectivement pas de dissuasion en dehors de la sphère nucléaire, et tous ceux, donc toutes les autres Nations, qui seraient dépourvus de cette arme seraient à la merci du pays tout-puissant, détenteur du moyen de coercition final. Il y aurait à ce moment une sorte de gouvernement mondial capable d'imposer la paix ou sa paix partout à condition d'être disposé à déclencher les foudres atomiques dans n'importe quelle circonstance. A ce prix, on aurait peut-être la paix mondiale. Mais quelle paix? La paix romaine – ou la paix des cimetières? Parce que pour que cette menace fût crédible, le gouvernement doté du pouvoir décisionnel quant à l'emploi de cette arme devrait disposer d'une pleine liberté d'action, devrait avoir des pouvoirs dictatoriaux. Il peut, d'un point de vue philosophique, paraître tentant d'imaginer un tel gouvernement composé de sages au sens de Platon. Mais l'expérience humaine n'encourage guère à l'optimisme quant aux chances de le réaliser. La nature humaine et la nature des Nations s'y accommoderaient d'ailleurs mal.

Mais cette vision qu'ont pu caresser les esprits spéculatifs était, heureusement, d'emblée vouée à demeurer

vision. Le progrès scientifique ne se limite, depuis des siècles, pas à une Nation. Les Américains n'ont pas tout seuls mis au point la bombe d'Hiroshima et celle de Nagasaki, une charge à base d'Uranium 235 et une charge à base de Plutonium 239. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Roosevelt et Churchill devaient convenir de conjuguer leurs efforts pour parvenir vite à l'arme capable d'asséner le coup fatal tant à l'Allemagne nazie qu'au Japon impérialiste. Il fallait s'attendre à ce que tôt ou tard l'autre vainqueur, l'Union soviétique de Staline, s'approprie les connaissances nécessaires à l'acquisition de la bombe. Et cela s'est produit apparemment plus vite qu'on ne le pensait en 1945. En 1949, les Américains constataient que l'ancien allié soviétique avait fait exploser une charge nucléaire, et bientôt la Russie devait même devancer provisoirement les Etats-Unis sur le plan des vecteurs modernes, véritablement conformes à l'arme A, cela veut dire des fusées.

L'idée de l'existence d'un seul détenteur de l'arme suprême étant restée une vue de l'esprit, force est de reconnaître que l'arme nucléaire ne peut normalement être employée que dans des conflits graves opposant les deux Grands, que son effet dissuasif est de ce fait limité. Mais l'Europe étant une des régions du globe où les deux grandes puissances nucléaires se font face – et celle qui leur importe le plus en dehors de leurs territoires nationaux –, cela peut-il calmer nos craintes relatives à l'efficacité d'une

défense nationale privée d'armes nucléaires?

### **La stratégie vise à obtenir un avantage**

La réponse est affirmative parce que non seulement l'expérience des quatre décennies que dure l'âge nucléaire, mais encore la réflexion approfondie sur le sujet donnent à penser que d'autres formes de conflit armé sont pensables, voire plus vraisemblables en Europe. On ne fait pas la guerre pour n'importe quoi, observation valable même si des exemples récents de tyrans entraînant leurs peuples dans des guerres sanglantes pour des raisons obscures incitent à la prudence. L'Allemagne d'Hitler n'était certainement pas acculée à la guerre par la Pologne en 1939, tout comme aucune menace que la Finlande eût fait peser sur l'Union soviétique ne pouvait justifier l'agression soviétique contre ce pays. Mais l'invasion de la Pologne par l'armée allemande en septembre 1939 ne constituait que l'aboutissement d'un processus amorcé avec la prise du pouvoir d'Hitler, dont les stades ultérieurs furent la remilitarisation du Rhineland, l'annexion de l'Autriche et l'assujettissement de la Tchécoslovaquie, actes d'agression tous restés impunis. La timidité des Alliés franco-britanniques n'avait pu qu'encourager le dictateur allemand qui fut surpris lorsque enfin la Pologne constitua le causus belli. Quand à Staline, son

comportement avant, pendant et après la guerre démontre qu'il ne se jetait que sur des proies faciles ou jugées de prime abord faciles. Il ne s'est pas attaqué à l'Allemagne, a au contraire conclu un traité de non-agression avec elle, a observé une passivité déconcertante devant les préparatifs d'attaque de 1941, a accepté la défaite des communistes grecs après la guerre et a évacué le nord de l'Iran sous la pression américaine! Dans tous ces cas, on avait recours aux armes pour agrandir un empire, pour s'approprier des territoires qui contenaient des ressources exploitables. On voulait donc obtenir quelque chose de concret, s'assurer des avantages.

En d'autres termes, ce n'est que lorsque la lutte est poussée au paroxysme parce qu'elle dure, qu'elle n'aboutit pas à la victoire dans un temps voulu qu'on se laisse, dans les guerres modernes, entraîner à une stratégie de «terre brûlée», qu'on détruit ce que l'on voulait conquérir. C'est alors que se produit l'escalade, que la stratégie qui vise à atteindre un but raisonnable, parce que payant – même s'il est immoral ou ressenti comme tel – échappe au contrôle de la raison.

### **Les menaces classiques aux- quelles nous sommes exposés**

Nous avons donc de bonnes raisons d'admettre qu'une puissance voulant attaquer la Suisse poursuit à priori des objectifs stratégiques et raisonnables:

elle veut tirer de l'utilisation ou de l'occupation du territoire helvétique des avantages. Ces avantages escomptés en cas d'attaque sont d'ordre militaire, économique et politico-idéologique. Selon la situation générale, l'aspect militaire ou économique, éventuellement idéologique, a la priorité. On est en face des deux menaces classiques que nous connaissons bien parce qu'elles sont inscrites dans la géographie et que nous les avons vécues de 1939 à 1944. Il s'agit du cas où l'on veut traverser la Suisse, généralement d'est en ouest, pour attaquer de flanc ou tomber sur les arrières de son adversaire principal. En allemand, cela s'exprime par une notion claire, le «Durchmarschfall». Il s'agit de plus du cas où la Suisse isolée dans une Europe conquise par une puissance, y faisant figure de corps étranger, doit être mise au pas après avoir été vaincue et occupée en force. Bien entendu, ce cas peut entraîner l'autre ou l'implique.

Dans les deux cas, l'anéantissement tant de l'armée que de la population par l'emploi massif de l'arme nucléaire est difficilement conciliable, voire incompatible avec des objectifs raisonnables, l'exploitation du pays au sens militaire ou économique. Commençons par l'objectif dernier nommé.

Il est ici question d'un emploi massif d'armes nucléaires dans le but d'obtenir une reddition rapide de notre armée. Tout objectif payant serait, si nécessaire, frappé atomiquement. Il est, vu la densité de population et de ce

fait d'installations industrielles sur tout le Plateau suisse, évident qu'une telle manière de procéder entraînerait de vastes destructions, notamment du potentiel industriel. Si l'on entend par la suite exploiter le pays conquis, faire travailler pour soi sa population, ses spécialistes, utiliser ses usines et ateliers, et cela rapidement, car à la guerre on est pressé, on est en pleine contradiction en atomisant le pays. On est donc en droit de compter sur le phénomène d'auto-inhibition d'un adversaire en cas normal, c'est-à-dire tant que la raison préside quelque peu aux décisions stratégiques.

Mais qu'en est-il si l'agresseur n'attache à l'aspect économique qu'une importance secondaire et que son objectif prioritaire consiste à traverser avec ses troupes notre territoire, le plus vite possible et avec le moins de pertes possible? Ne serait-il pas tenté de briser notre résistance, notamment par l'usage étendu d'armes nucléaires tactiques, donc de petit calibre et de haute précision, telles qu'elles sont aujourd'hui disponibles? Bien entendu ce danger existe. Mais la nature du terrain, les innombrables passages obligés, les agglomérations qu'on ne peut aisément contourner, les ouvrages d'art dont la destruction ralentirait inévitablement l'avance des formations mécanisées adverses – qui, je le répète, dans le cas admis veulent progresser à grande vitesse – auraient pour conséquence qu'un adversaire agissant ainsi créerait lui-même de nombreux obstacles allant à l'opposé

de ses objectifs. Les facteurs précités font que la valeur des armes nucléaires tactiques n'est pas absolue, mais relative. A cela s'ajoute que dans nos préparatifs nous ne négligeons nullement cette menace. Au contraire, la doctrine d'engagement de l'armée interdit des concentrations de troupes et de moyens incitant à l'utilisation de charges nucléaires, l'infrastructure de combat et celle de la logistique visent à offrir un degré élevé de protection passive contre les divers effets des explosions nucléaires. Pour éliminer abris antiatomiques, forteresses et autres installations souterraines, il faudrait généralement avoir recours à des tirs au sol, lesquels causent, comme on le sait, des retombées radioactives qui n'affectent pas moins l'attaquant que sa victime.

Cela revient à dire que l'emploi massif de feu nucléaire pour mettre la Suisse à genoux représente sans doute une possibilité, mais qu'il ne s'agit pas d'une éventualité vraisemblable.

Dans ces conditions, le problème principal d'une puissance désirant se servir du territoire helvétique pour envelopper l'OTAN ou pour traverser le massif alpin consiste, comme par le passé, à briser notre résistance militaire. Et cela exige, dans les conditions décrites, des opérations conventionnelles, percer, envelopper, détruire nos grandes unités. Le potentiel défensif, l'aptitude de notre armée classique à infliger à l'adversaire des pertes cuisantes conservent donc une haute valeur dissuasive. Cela suppose, natu-

rellement, que ces conditions soient remplies: discipline et cohésion de la troupe, un commandement dominant les problèmes et sachant entraîner les hommes, une population animée par le sens du devoir et faisant également preuve de discipline, un armement efficace dans son ensemble, même si inévitablement des lacunes existent ou telle ou telle arme ne correspond pas au dernier cri, un terrain préparé, renforcé.

### **Oui, l'armée de milice suisse dissuade!**

Alors, et je pense que ces conditions sont largement remplies aujourd'hui, l'armée de milice suisse, que des gens compétents à l'étranger proposent comme modèle, est et restera en mesure d'exercer un effet dissuasif certain et considérable. La guerre que l'on peut faire, la guerre grâce à laquelle une puissance impérialiste peut espérer obtenir des gains appréciables, c'est et cela reste la guerre classique, un emploi prudent et très modéré d'armes nucléaires et l'emploi d'armes chimiques, hélas, inclus.

Je souligne ce dernier point, sachant que même parmi les gens compétents l'opinion est répandue selon laquelle la conduite d'une guerre nucléaire limitée serait impossible. L'escalade serait en quelque sorte inéluctable. On peut évidemment imaginer des scénarios où les responsables perdent vite le contrôle des événements et où l'engagement de quelques charges nucléaires

sur le champ de bataille est vite suivi de tirs plus massifs, touchant bientôt les populations, la spirale infernale ne s'arrêtant qu'une fois les deux Grands anéantis, ou, au minimum, l'Europe réduite à l'état de paysage lunaire. C'est possible, et c'est même sur cette perspective que repose en définitive tout l'édifice de la dissuasion nucléaire, le fait, pour citer à nouveau le général Beaufre, que cette menace crée une atmosphère de prudence essentiellement stabilisatrice.

Mais cela n'apparaît pas probable, aujourd'hui moins qu'il y a vingt ans, et encore moins qu'il y a trente ans. Les moyens de «Commande, Contrôle, Communication et Intelligence», donc de conduite, sont aujourd'hui disponibles qui permettent l'utilisation d'armes nucléaires avec discernement. Si la crainte de l holocauste nucléaire a jusqu'ici prévenu toute utilisation de ces armes depuis 1946, et de plus empêché toute lutte militaire ouverte entre des formations militaires américaines et soviétiques, pourquoi tous les freins lâcheraient-ils dès qu'on aurait lancé le premier projectile nucléaire? Pourquoi, précisément dans une situation plus dangereuse, et très dangereuse perdrat-on, à tous les échelons de commandement concernés, immédiatement la raison et se lancerait-on dans le suicide commun? Il y a maintenant 22 ans, Raymond Aron observait très justement dans *Le Grand Débat* qu'il y avait entre le tout et le rien, entre l'échange nucléaire spasmodique et la

capitulation, de nombreuses positions intermédiaires. Lors de l'intervention américaine au Vietnam, entre 1965 et 1972/73, la preuve a d'ailleurs été apportée que le pouvoir exécutif était en mesure de maintenir d'innombrables opérations – classiques en l'occurrence – sous un contrôle étroit et efficace. La Maison Blanche décidait même parfois si tel ou tel pont au Vietnam du Nord pouvait être attaqué par l'aviation ou non...

### **Le vrai problème de l'escalade**

Le problème de l'escalade apparaît donc mal posé quand il est présenté comme si l'explosion de la ou des premières charges nucléaires devait rapidement aboutir à l'anéantissement réciproque. Escalade peut signifier autre chose, et c'est l'escalade ainsi comprise qui nous concerne directement. C'est quand la décision, la victoire ou un règlement du conflit, n'est pas obtenu dans un laps de temps quelque peu raisonnable, que l'on s'est habitué aux pertes, qu'on s'est habitué à perdre en six semaines quelque 300 000 hommes, comme la France en août et septembre 14, que l'échelle des valeurs, quant à la vie humaine, a complètement changé, que le risque de décisions désespérées et irrationnelles s'accroît. On observe ce phénomène dans les deux guerres mondiales, mais aussi à la fin de l'ère napoléonienne. On veut vaincre, on veut en finir à tout prix, on est prêt à sacrifier à l'effort final, pour sauver la victoire ou la

remporter enfin, encore quelques centaines de milliers d'hommes.

Si la guerre se prolongeait en Europe, si par exemple les Soviétiques avaient dans la conjoncture stratégique d'alors intérêt à pouvoir se servir de notre territoire, un intérêt éminent, alors le risque serait sérieux de voir l'adversaire passer outre aux calculs de coût-efficacité normaux. Il hésiterait moins ou il n'hésiterait pas à matraquer notre territoire avec ses armes atomiques, et notre capacité de dissuasion classique ne le ferait plus reculer.

### **Conclusion**

Que conclure de ces considérations? D'abord que notre armée en particulier, notre défense en général, ont d'excellentes chances d'exercer l'effet dissuasif recherché en vue de la guerre classique pour les raisons que l'on sait et qui se résument ainsi: la Suisse n'est pas un objectif de priorité; elle dispose d'une armée nombreuse, pour l'essentiel bien armée et équipée et pouvant s'appuyer sur une infrastructure imposante; le degré d'instruction, de préparation de cette armée est appréciable; le terrain est à priori propice à la défense, et il pose toutes sortes de problèmes à un attaquant qu'il ne rencontre pas ailleurs; notre défense générale est organisée comme dans peu d'autres pays; nos préparatifs en matière de protection civile offrent à la population des chances de survie certaines et réduisent ainsi notre vulnérabilité au chantage. L'utilisa-

tion modérée par un adversaire de feu nucléaire, notamment contre des objectifs militaires, ne met pas en cause cette appréciation.

Si une guerre européenne devait durer, si le camp qui s'est lancé à l'attaque avait un intérêt opératif impérieux à pouvoir disposer de notre territoire ou de parties de ce territoire, s'il voulait en finir à n'importe quel prix, la valeur dissuasive de l'armée suisse diminuerait considérablement.

*Les facteurs essentiels sont donc les objectifs ou avantages recherchés par l'adversaire et son état d'esprit en fonction de la durée et du cours antérieur d'une guerre en Europe. Nous aurions intérêt, me semble-t-il, à élaborer des scénarios pour mieux reconnaître chances et risques dans diverses situations pensables.*

D. B.

*Les SS-20 sont à l'Est, les pacifistes sont à l'Ouest.*

F. MITTERAND